



## Le gérondif français : nouvelle définition d'un objet étrange

Teddy Arnavielle

Université Paul Valéry-Montpellier III

### Abstract

On se propose d'élucider le statut du gérondif français, construit avec *en*, considéré habituellement comme une préposition, aussi bien dans les analyses monomorphématiques que dans les bimorphématiques. Dans ces conditions, le gérondif est défini comme un complément circonstanciel, exprimant temps, manière, moyen, cause, etc. On propose l'hypothèse que, dans certains emplois au moins, *en* est altéré et devient un *complémenteur*, c'est-à-dire une espèce d'article, sur le modèle de *de* accompagnant l'infinitif (*Il est honteux de se plaindre*). La modification paraît s'observer particulièrement dans les emplois où le gérondif exprime une *reformulation* (*Il prend un risque en choisissant de se marier*).

### 1. L'objet

Le gérondif, longtemps négligé, a fait l'objet ces dernières années d'études importantes, que nous rencontrerons dans le cours de l'article. Toutes s'appuient sur un large consensus, selon lequel est étiqueté « gérondif », en français, la suite constituée de la préposition *en* et de la forme verbale marquée par le morphème *-ant*. Dans la conjugaison, cette suite figure le plus souvent dans la case « participe présent », ce qui donne à entendre qu'elle est bien une construction de ladite forme en *-ant* (ainsi dans la *Grammaire méthodique du français* : 470 et sv. ; en revanche, *La Grammaire d'aujourd'hui* : 156 et sv., distingue Participe et Gérondif). Si on est sensible à ses spécificités de syntaxe et de sémantique, que l'on coiffera du terme commode de « circonstancielles », on pourra faire du gérondif un mode (« le gérondif est l'un des mode impersonnels du verbe »,

Arrivé, Gadet, Galmiche, 1986 : 297, article « Gérondif »), que l'on caractérisera, à l'instar de ses proches, comme non-temporel (ou non tensé) et non personnel. On est dans le vaste domaine du verbe non fini, à caractéristiques nominales et adjectivales, où le gérondif peut être défini comme la «forme adverbiale du verbe», à côté des «formes substantive (ou substantivale) et adjective (ou adjectivale)», respectivement l'infinitif et le participe.

La simplicité et la symétrie, précieuse au plan pédagogique, y trouvent leur compte, même si l'existence éventuelle d'un «gérondif sans préposition», dans les états anciens de la langue, circonstanciel lui aussi, peut jeter un certain trouble (Wagner et Pinchon, 1962 : 322-323).

Si on admet, provisoirement, cette analyse du gérondif français comme un groupe prépositionnel (nous choisissons à dessein le terme de « groupe », moins marqué techniquement que celui de « syntagme »), on devra reconnaître que cette suite est, d'une part, très figée : aucune autre préposition ne sélectionne la forme en *-ant*, et cette dernière n'admet que ladite préposition ; d'autre part, fort resserrée : aucun élément ne peut s'insérer entre *en* et la forme en *-ant*, à l'exclusion des clitiques (pronoms, négation légère *ne*), du relatif-interrogatif *quoi* (*en quoi faisant ?*), et aussi, peut-être, du pronom négatif *rien* (*en ne rien faisant*) : mais ce dernier a, on le sait, un régime de placement atypique : *sans rien dire*, à côté de *sans voir personne*. A cet égard, le statut est proche de celui d'une locution : avec *en* toujours, on peut citer *en vain*, *en effet*, etc., locutions adverbiales à base adjectivale ou substantivale. La différence, notable, est que le gérondif conserve toute sa valence verbale. Cette association étroite de *en* et de la forme verbale ne se retrouve pas de façon aussi marquée à l'infinitif : la suite est ici ouverte : *sans trop*, *beaucoup... travailler* : des adverbes intensifs peuvent s'intercaler et, d'autre part, il peut y avoir discontinuité entre la préposition et l'infinitif : *sans*, à *mon avis*, *assez travailler*, trait qui

ne vaut pas, il est vrai, pour toutes les prépositions : ni *à*, ni *de*, ne le possèdent.

On laissera de côté la question difficile de la complémentation par *tout*, vraisemblablement adverbial, dont la position dénote que son support syntaxique est bien l'ensemble des deux termes constituants.

## 2. Des affinités, oui ; mais lesquelles ?

Que *en* et la forme *en -ant* soient un assemblage caractérisé par une forte solidarité amène à penser que des affinités de sens rapprochent ces éléments : hypothèse tentante, mais bien difficile à étayer : il faut en effet à la fois établir la vocation sémantique d'une préposition dont on connaît l'étendue des emplois, du même ordre que celle des deux autres prépositions fondamentales, *à* et *de*, et s'accorder sur une valeur aspectuelle caractérisant la forme *en -ant*. C'est ce à quoi se risque Moignet (1981 : 85) qui, dans la mouvance de la psychomécanique du langage, attribue à *en* la valeur d'«inclusion», vue comme fortement compatible avec la valeur sécante, ou non bornée, de la forme *en -ant* :

[...] la forme *en -ant* dans l'emploi du gérondif est une sorte de nom verbal amené par la préposition *en*, qui lui fait traduire un procès intériorisant à l'égard d'un autre procès. Une image du temps qui comporte une part d'accompli et une part d'accomplissement est adéquate à inclure en elle le déroulement d'une tension verbale concomitante, [...]

Avouons que la solution nous laisse sceptique, tant il existe de valeurs d'emploi de «en» qui ne paraissent pas du ressort de l'«inclusion», même largement conçue.

On pourra en dire autant de la valeur d' «être avec» (on peut aussi bien dire : accompagnement), proposée par Kleiber (2004 : 6), avec une démarche un peu différente il est vrai, puisque c'est cette fois l'ensemble de la préposition et de la forme en *-ant* qui est ainsi défini.

Quant à la valeur sécante de ladite forme en *-ant*, elle nous paraît très douteuse, tirée qu'elle est, indûment selon nous, des emplois le plus souvent concomitants qui la caractérisent. Ce point sera développé plus loin.

L'affinité, incontestable, entre les deux composants doit être définie autrement : c'est ce que nous ferons dans la suite, muni d'éléments peu ou pas pris en compte en général.

### **3. Le gérondif entre deux chaises : celle du participe et celle de l'infinitif. Tentatives d'alignement.**

De cette étrangeté du gérondif, on peut ne pas s'accommoder, et tenter de la dissiper. Les tentatives bien argumentées ne manquent pas : leur ensemble peut se ramener à quatre démarches :

(a) Celle illustrée par Wilmet (1997 : § 367), pour qui le gérondif n'est pas autre chose qu'un participe prépositionnel, pas plus curieux que l'infinitif également prépositionnel à côté de l'infinitif seul :

La préposition transfère le verbe-adjectif en verbe-nom (comme l'infinitif, sa variante distributionnelle : *à voir* et *\*en voir* vs *en voyant* et *\*à voyant*, mais la particularité ne mène pas plus à conserver le « gérondif » dans les tableaux de conjugaison [...] qu'à y inscrire l'infinitif prépositionnel.

Solution simple, faussement simple : si l'infinitif, prépositionnel ou non, a bien, par nature, un caractère nominal, on ne peut en dire autant de la forme en *-ant*, qui, employée seule, est adjectivale, mais ne semble plus l'être avec préposition. Ce dernier point est-il si sûr ? Il existe bien des constructions de *en* avec adjectif : *en noir*, *en vain*, *en définitive*, ... : on s'étonne que M. Wilmet ne le mentionne pas à l'appui de sa thèse ; faisons-le pour lui, tout en étant prêt à réviser cette analyse provisoire.

(b) Celle inaugurée parallèlement par Tesnière (1959) et par Bally (1965<sup>4</sup>) : le gérondif correspond à une *translation* (Tesnière) ou une *transposition* (Bally) du verbe en adverbe : *en* est le *translateur*.

La translation du verbe en adverbe... existe dans le gérondif, qui est un verbe transféré en adverbe de manière » (Tesnière 1959 : 470). « Le marquant est alors la préposition *en* comme pour l'adjectif..., ce qui est naturel puisque le participe est un verbe transféré en adjectif » (ibid : 504).

Le rapprochement avec l'adjectif est illustré (Tesnière 1959 : 499) par des exemples comme *s'inscrire en faux*, *être habillé en noir*.

(c) Celle défendue par Martinet *et al.* (1979) et par Bonnard (1981) : pour eux, le gérondif est assimilable à l'ensemble des infinitifs prépositionnels, ce qui revient à minimiser, voire à effacer, la présence, et la valeur, de la marque *-ant* :

On considèrera comme des variantes de l'infinitif les formes, dites « gérondifs », qui sont formellement identiques aux participes en *-ant* précédées normalement de *en.*» (Martinet *et al.* 1979 : 114)

On en conclura que le Gérondif est une forme de l'Infinitif (Bonnard 1981 : 235)

Analyse hyper-syntaxique, caractérisée par un usage excessif des procédures de substitution, et qui fait trop bon marché du poids de la morphologie.

(d) Celle liée à la chronogenèse guillaumienne : si, dans l'ordre supposé des opérations, que l'on ne développera pas ici - il est bien connu (Moignet 1981 : 65 et sv.) - l'infinitif est en position d'entrée, le participe passé en sortie, la forme en *-ant* est en position intermédiaire, médiane, touchant d'un côté à l'infinitif, par le gérondif (d' « incidence interne », comme l'infinitif : 68), de l'autre au participe passé, par le participe présent (« incidence externe »). La difficulté qu'il y a à placer le gérondif, forme morphologiquement double, mais d'incidence interne, avant le participe, simple, n'est pas relevée : elle ôte pas mal de crédit au modèle. Au moins la solution a-t-elle le mérite de rappeler que la forme en *-ant* prépositionnelle ne peut - contre Wilmet (1997) - être traitée comme l'infinitif prépositionnel. Peut-être aussi en a-t-elle un autre, non explicité, mais comme en creux : *en* n'a pas forcément à être traité comme une préposition...

Ce qui nous conduit du côté de l'analyse de type « monomorphématique », pour reprendre les termes de Kleiber (2004), signifiant que *en* et *-ant* constitueraient un morphème discontinu. En face, chacun à sa façon, Wilmet, Martinet, Bonnard, Tesnière, Bally, représenteraient des variantes, très différentes entre elles, de l'approche « bi-morphématique » : on pourra préférer - c'est de peu d'importance, les termes d' « unitariste » et de « binariste ».

#### **4. Une préposition : est-ce bien sûr ?**

Arrivés à ce stade, on n'a pas notablement dissipé l'impression d'étrangeté ressentie devant le gérondif ; tout au plus a-t-on, peut-être, montré ce qu'il n'était pas. Bien du chemin reste à faire. Pour cela, on devra se résoudre à poser une question à notre connaissance jamais évoquée, se devinant discrètement tout au plus dans certaines analyses (Kleiber : 2004 ; l'hypothèse mono-morphématique ; Moignet 1981 : 65 et sv) : et si *en* n'était pas une préposition ? Ce qui entraîne une autre question : si on donne consistance à cette hypothèse, quelle est la nature de *en* ? La première question peut prendre une version modalisée : si *en* n'était pas, dans certains cas seulement, une préposition ? Restera alors à délimiter ces cas...

Rappelons brièvement, et sans doute sommairement, ce qu'est une préposition : un mot qui institue une relation de dépendance, devant un nom, un pronom, un infinitif, rarement un adjectif (*deux places de libres*) ; le nom qui la suit peut être ou non déterminé (présence/absence d'articles et autres actualisateurs), ce qui correspond, pour simplifier, aux valeurs respectives de détermination (*le chien du berger*) et de caractérisation (*un chien de berger*).

Quand une préposition cesse-t-elle de l'être ? Réponse malaisée, si l'on met à part le cas évident de la conversion : *les pour, les contre* (où l'on peut voir aussi bien des adverbes).

On peut considérer, sans pousser très loin la démonstration, qui demanderait à être affinée, que, dans des locutions adjectivales et adverbiales, la préposition, sans être totalement convertie, connaît une altération qui n'efface pas, mais atténue seulement, sa valeur de relation :

*un être à part, un homme de confiance ; agir de concert, procéder à tort et à travers* : le caractère virtuel du substantif cœur de la locution allège le rôle relationnel de ce qui reste une préposition. Un autre type d'altération s'observe dans le cas où la préposition, en l'espèce *de*, seul dans ce cas, se place devant un terme qui développe celui qui est le noyau du groupe : *la vertu de patience, l'idée du départ, la ville de Montpellier, la province de – du Languedoc*. Très proche, le tour caractérisant : *Imbécile de Pierre, ce cochon de Maurin*.

Un cas plus intéressant pour nous, car proche de notre débat, puisqu'ici c'est l'infinitif qui est en jeu : arrêtons-nous sur les constructions de certains verbes, apparemment dissymétriques : l'une directe avec un nom, l'autre « indirecte » (présence de *de*) avec l'infinitif : *Il empêche la sortie* vs *Il empêche de sortir ; Il craint le départ* vs *Il craint de partir*.

Rappelons aussi les oppositions : *Il faut sortir* vs *Il convient de sortir* ; l'alternance *De sortir te ferait du bien* vs *Sortir te ferait du bien*.

Le problème est connu, auquel, cependant, il n'est pas souvent répondu de façon satisfaisante. Si on rejette l'idée que *de* soit ici préposition maintenue, il faut admettre que son fonctionnement et la nature à lui liée ont changé. Moignet (1981 : 237) nous livre une bonne analyse du phénomène :

Dans plusieurs tours, *de* introduit un infinitif sans pour autant établir un lien syntaxique avec un élément antérieur dans l'énoncé . Dans la construction *de lui répondre serait sans intérêt*, *de* fonctionne comme un actualisateur de l'infinitif

Appui est pris sur Damourette et Pichon (1911-1952 : §§ 1059 et 3029), qui parlent de « présentation concrète de l'infinitif » A d'autres constructions que celle illustrée par l'exemple ci-dessus, notamment celle comportant un



infinitif complément d'objet, est reconnue la particularité de comporter « une sorte d'article de l'infinitif, qui l'éloigne du statut verbal et le rapproche du statut nominal ».

Un peu plus haut, Moignet parle d'« un écran entre le syntagme verbal et l'infinitif ». Prenons les rapprochements et les images pour ce qu'ils valent : au moins mettent-ils en évidence un phénomène d'altération (Moignet (1981 : 240) parle de « transcendance ») fort intéressant.

Le cas de *à*, autre préposition fondamentale, est également notable, bien que d'une extension beaucoup plus réduite. Moignet (ibid.) reconnaît une transcendance dans *Il apprend à danser* (vs *Il apprend la danse*).

C'est dans cette lignée, mais nettement en mineur que paraissent se placer les auteurs de la *Grammaire méthodique du français* (2009 : 831, puis 788) :

Mais certains verbes dont la construction dans la phrase simple est directe exigent *à* ou *de* devant le groupe infinitif (on peut hésiter à y voir une véritable préposition et certains parlent ici plutôt de *marqueurs d'infinitif* ou de *complémenteurs*, cf. *to* dans l'anglais *to do*).

Remarque. – Les termes subordonnants *à* et *de*, homonymes des prépositions correspondantes appelés *complémenteurs*, jouent un rôle homologue à la conjonction *que* pour introduire des constructions infinitives [...]

La hardiesse de la première analyse est contrebalancée par la prudence de la seconde : en fait, le terme de *complémenteur* est utilisé avec deux acceptions différentes : marqueur (proche d'un article ? C'est la position de Moignet), et subordonnant dont on pose une originalité par rapport à la préposition proprement dite, sans définir cette originalité.

Nulle part, en tout cas, n'est évoquée la situation de *en*. Et pourtant... Si on admet que *en* peut-être lui aussi le siège d'une « déprépositionnalisation » (qu'on nous pardonne ce monstre terminologique...), on pourra sans doute avancer dans la résolution de l'énigme du gérondif. Une question, secondaire mais non négligeable, sera de savoir si cette évolution concerne l'ensemble du gérondif ou une partie des emplois : l'exemple de l'infinitif pousse à envisager la deuxième solution, mais rien ne dit, théoriquement, qu'il en soit ainsi. Notons seulement ici, à titre de provision, que *en* préposition a une histoire fort complexe (qui, à notre connaissance, reste à écrire), marquée notamment par une compatibilité difficile avec l'article, en tout cas devenue telle.

##### **5. Valeur sécante : vraiment ?**

Avant d'ouvrir la discussion, nous procédons à la remise en cause d'un autre dogme, moins fort : la valeur dite sécante de la forme en *-ant*, qui serait dans son régime maximum en présence de *en*, sorte de confirmateur (cf supra). On sait les coups très durs portés au domaine du sécant à l'indicatif : il est devenu difficile d'adhérer à l'analyse du présent, du passé composé, des futurs, des conditionnels comme sécants : si Wilmet (1997 : 416-417 : tableau récapitulatif sur le verbe, pour aller vite) maintient le flambeau guillaumien sur ce point, Barcelo et Bres (2006 : 194, conclusion en forme de tableau) taillent dans le vif et réduisent le fief au seul couple imparfait / plus-que-parfait, à raison selon nous. Si la distinction sécant – global n'a jamais été forte au subjonctif, faut-il maintenir comme noyau dur les formes non tensées : infinitif non sécant, participe passé de même (nous passons sur les spécificités), forme en *-ant* sécante comme l'imparfait ou comme le présent dans la version traditionnelle, mise à mal on l'a dit ? En

fait, nous l'avons suggéré, c'est à la faveur d'une extension indue que cette analyse a été produite et reconduite (Wilmet, *ibid.*: 330 et sv. ): la forme en *-ant* est souvent employée avec valeur concomitante, mais concomitance n'implique pas valeur sécante.

Pas plus que, de l'aptitude de l'infinitif à porter des décalages de postériorité (*je souhaite partir*), sans préjudice de nombreux emplois concomitants, lui aussi (*je le vois sortir*), on ne déduira qu'il est global (l'opposé de sécant), comme le futur, qui d'ailleurs ne paraît pas l'être.

D'ailleurs, des décalages de successivité s'observent, en détachement, qui font du participe – nous n'avons jusqu'ici pas rencontré d'exemples au gérondif – une forme pouvant participer à la narration :

Aussitôt les vingt hommes s'élançèrent, cherchant des seaux, ..., éteignant l'incendie enfin (A. Dumas, *Le Vicomte de Bragelonne*, I, éd. Nelson, p. 313).

L'international français s'est alors blessé, jouant peu et ne parvenant pas à marquer de buts (*L'Equipe*, 19-7-02, p. 8)

## 6. Quelques avancées

Résumons brièvement les résultats auxquels nous pensons être parvenu :

- *en* peut être autre chose que préposition

- la forme en *-ant* n'est pas par nature sécante

Le premier est important pour la suite de notre démonstration ; le second, utilisé pour étayer le premier, l'est beaucoup moins en soi, mais, outre qu'il nous a servi à ébranler quelques idées solidement installées, il sera utile

pour compléter, dans un autre cadre, la redéfinition du statut des «modes nominaux».

## 7. Et les valeurs ?

Peu de remarques ont été faites, jusqu'ici, sur les valeurs d'emploi du gérondif : ce n'était pas l'objet de cet article. Il paraît acquis que lui est dévolue l'expression des valeurs dites circonstancielles : on n'entreprendra pas de les rappeler ici. On notera seulement :

(a) que la forme simple, le participe, employé en détachement, partage largement cette propriété : retenons l'hypothèse, par exemple : *Faisant ce choix, il commettrait une lourde erreur* ;

(b) que l'on ne peut nullement considérer comme «circonstanciel» un emploi dans lequel la forme ne marque pas une relation de circonstance, c'est-à-dire au sens propre périphérique, ni ne porte une valeur de manière (manière n'est pas circonstance), mais correspond à l'expression d'un développement, d'une explication, d'une manifestation, d'une «reformulation» (terme dû à Kleiber, 2004) : on n'a aucune peine à réunir de nombreuses attestations :

Cette solide équipe des Irish, qui a atteint son objectif en empochant le bonus offensif (*L'Equipe*, 20-12-9, p. 11)

Très populaire au Japon, ce jeu a mis un pied en Europe en débarquant en Angleterre (*Le Monde*, 16-3-6)

Et Sablier n'attendit pas le retour du général au pouvoir pour en tirer la conclusion en reprenant sa liberté (ibid.)

Le ministère de l'intérieur commet un erreur grossière en associant automatiquement salafisme et terrorisme (*Libération*, 14-3-6)

Plus d'extériorité ici, mais une continuité, une porosité entre les procès, comme si les deux n'en faisaient qu'un... *En* ne relie ni ne borne, il assure une continuité dans le sens d'un surcroît de précision. Ce qui n'est pas sans nous rappeler le *de* de *la vertu de patience* ou *la ville de Montpellier*, constructions où nous avons jugé la préposition altérée. Que nous livre la comparaison, plus légitime, avec l'infinitif, dans les tours où *de* s'inscrit comme «complémenteur»? Il est peu contestable qu'elle apporte de l'eau à notre moulin de la «déprépositionnalisation»: une préposition allégée, altérée, un peu dénaturée, serait compatible avec ce sémantisme. Comme *de*, *à*, évolués en «indices», deviennent compatibles avec une espèce d'actualisation (Moignet).

Le gérondif serait une forme au fond pas si étrange, puisque soumise au même processus que l'infinitif. On pourra d'ailleurs se demander si *en* est altéré seulement dans ces emplois de reformulation ou dans tous. Réponse difficile, et que l'on préférera différer. Provisoirement, on pourra dire que l'évolution est très poussée dans ce domaine sémantique particulier, difficile à évaluer dans les autres. Ou, hardiment, en faisant un pas de plus, que le monopole attribué à *en* marque (prouve ?) que ce terme ne peut plus, en aucun cas, être considéré comme préposition : où le gérondif retrouverait une forte singularité. On pourrait poser alors que *en* subsume les deux rôles d'actualisateur et d'indicateur de fonction, comme le fait, selon notre analyse propre, plus nuancée que celles de Moignet ou Riegel *et al.*, *de* précédant l'infinitif. Deux modes d'insertion différents, avec ou sans *en*, soit avec ou sans marque identitaire et sémantique.

## **8. Un objet un peu moins étrange**

Avons-nous réussi à réduire l'étrangeté du gérondif ? Le lecteur en jugera. Au moins a-t-on apporté des pièces au dossier. On en ajoutera une autre, et, du même coup, on mettra à mal une idée bien installée : le gérondif composé – non la forme de passif, qui ne fait pas débat (*en étant admis à l'examen*), mais l'accompli - serait une forme fort rare, souvent considérée comme indésirable ou mal venue dans les rituels tableaux de conjugaison (*La Grammaire d'aujourd'hui* l'intègre épisodiquement – 156, 157, 158 - en le munissant d'un point d'interrogation).

Une collecte totalement empirique dans des textes de presse nous livre, en fait, des brassées d'exemples, dont voici un petit échantillon :

Ce que les garçons ont fait, en ayant vécu une semaine bien compliquée, est extraordinaire (*Midi libre*, 25-4-9, p. 11)

Une femme charmante et normale, qui menait une vie normale en ayant épousé un homme normal (*TV Magazine*, 17-5-9, p. 12)

En ayant connu le championnat de France et la Super League avec les Dragons catalans, J. Rinaldi a l'expérience du haut niveau (*Site FFR XIII*, 17-10-7)

Nous avons fait le constat que, en ayant participé plusieurs années à la Ligue des champions, nous n'avions jamais dépassé les quarts de finale (J.-M. Aulas, président de l'Olympique lyonnais, *Le Monde*, 13-6-9, p 25)

On plaidera donc ici pour un léger rééquilibrage de la conjugaison française.

## 9. Regards sur l'histoire

Même si notre hypothèse doit être d'abord justifiée, en toute rigueur, sans référence à la diachronie, il est permis d'écouter les leçons de cette dernière. Retenons les deux points suivants : - le monopole obtenu de *en* : il peut plaider en faveur de l'altération, partielle ou totale, de la préposition ; - les louvoiements du gérondif entre domaine nominal et domaine verbal : des suites *en* + déterminant du nom + forme en *-ant* ne sont pas rares en ancien et en moyen français (Arnavielle, 1997 : 84-89 : *en ton vivant, en un pendant, etc.* ). En fin d'évolution, cap est mis sur le plan verbal, mais *en* systématisé pourrait être le signe de ce lien au plan nominal maintenu.

### **10. Un peu de typologie. Conclusion**

Si l'on admet la validité de notre analyse, on pourra la compléter, prudemment, de quelques observations dans l'ordre de la typologie : ici, trouvent leur place la diachronie, encore, et le comparatisme :

(a) si l'évolution du gérondif correspond bien à un processus de grammaticalisation, les modalités de celle-ci sont plus complexes que ce qu'une analyse superficielle peut laisser entendre : l'altération de *en* doit être intégrée au processus ; - les progrès récents de la flexion (formes composées) peuvent être mis au compte de la tendance analytique à l'œuvre dans la conjugaison française (formes périphrastiques de futur, de conditionnel... ) ;

(b) au même compte on pourra placer la domination nette, dans l'usage courant, du gérondif, forme composée, sur le participe, simple ;

(c) la complexité des liens entre préposition et actualisateur-article se trouve ici illustrée d'une façon frappante ;

(d) enfin, on doit se défaire de l'idée que la forme en *-ant*, prise cette fois dans son ensemble, soit munie d'une identité forte : il faut faire le deuil de la valeur sécante ; sans doute faut-il faire de même de l'identité fixée : participe adjectival, gérondif nominal. Nous plaiderons pour l'indétermination foncière de la forme en *-ant*, qui explique la plasticité de ses emplois : la mixité posée par la psychomécanique au plan aspectuel (le sécant : accomplissement + accompli) peut être transposée au plan large de l'identité : ce qui ôte toute pertinence à la question posée plus haut quant au caractère « adjectival » de la forme en *-ant* prépositionnelle.

C'est à partir de cette position que l'on peut envisager – c'est la suite de l'histoire - une révision de l'ensemble du verbe non fini.

## Références



- Arnavielle, T. (1997). *Le morphème –ant : unité et diversité. Etude historique et théorique*. Louvain-Paris : Peeters.
- Arnavielle T. (2003). 'Le participe, les formes en –ant : positions et propositions'. *Langages*, 149 : 37-54.
- Arnavielle T. (2008). 'Participe présent, gérondif, adjectif verbal : une trilogie douteuse, ou : Du mauvais usage d'un héritage'. P. Hummel et F. Gabriel (dir.). *Vérité(s) philologique(s)*. Paris : Pholologicum : 285-293.
- Arnavielle T. (2010 : à paraître) La forme en –ant : unité d'abord. *Revue des langues romanes*.
- Arrivé, M., Gadet, F., Galmiche, M. (1986). *La grammaire d'aujourd'hui. Guide alphabétique de linguistique française*. Paris : Flammarion.
- Bally, Ch. (1965<sup>4</sup>, 1932). *Linguistique générale et linguistique française*. Berne : Francke.
- Bonnard, H. (1981). *Code du français courant*. Paris : Magnard.
- Barcelo, G. J., Bres, J. (2006). *Les temps de l'indicatif en français*. Paris : Ophrys.
- Damourette, J. et Pichon, E. (1911-1952) *Des mots à la pensée. Essai de grammaire de la langue française*. Paris : D'Artrey.

De Carvalho, P. (2003). '« Gérondif », « Participe présent » et « Adjectif verbal » en morpho-syntaxe comparative'. *Langages*, 149 : 100-126.

Halmøy, O. (1982). *Le gérondif. Eléments pour une description syntaxique et sémantique*. Trondheim : Tapir.

Halmøy O. (2003). *Le gérondif en français*. Paris : Ophrys.

Halmøy O. (2003). 'Les formes gérondives dans les .XV. joies de mariage et autres textes du XV<sup>e</sup> siècle', *Langages*, 149 : 25-36.

Herslund, M. (2003). 'La temporalité des verbes non finis : le gérondif comme anaphore'. Banys, W., Benardzuk, L., Polanski, K. et Wydro, B. (dir.), *Etudes linguistiques romano-slaves offertes à Stanislas Karolak*. Cracovie : Oficyna Wydawnicza « Edukacja » : 233-242.

Kleiber, G. (2007). 'En passant par le gérondif avec mes (gros) sabots', *Cahiers Chronos*, 19 : 93-125

Martinet, A. et al. (1979) *Grammaire fonctionnelle du français*. Paris : Didier.

Moignet, G. (1981). *Systématique de la langue française*. Paris : Klincksieck.

Riegel, M., Pellat, J. Ch., Rioul, R. (2009<sup>4</sup>, 1994). *Grammaire méthodique du français*. Paris : PUF, Quadrige.

Skårup, P (2006). 'Les formes déverbales en *-ant* en ancien français, A la quête du sens'. C. Guillot, S. Heiden, S Prévost (dir.) *Etudes littéraires et linguistiques en hommage à Christiane Marchello-Nizia*. Paris : ENS-Editions : 51-73.

Tesnière, L. (1959). *Eléments de syntaxe structurale*. Paris : Klincksieck.

Wagner, R.-L., Pinchon, J. (1962). *Grammaire du français classique et moderne*. Paris : Hachette.

Wilmet, M. (1997<sup>1</sup>) *Grammaire critique du français*. Louvain-la-Neuve : Duculot.

Wilmet M. (2007). '*Sic transit gloria mundi* : à propos de quelques survivances latines en grammaire française'. P. Bouchard, I. Evrard, E. Vocaj (dir). *Représentations du sens linguistique*. *Tombe II*. Bruxelles : De Boeck, Champs linguistiques, 235-246.